

## Continuité pédagogique pour chacun Élèves à Besoins Educatifs Particuliers

### Références

Secrétariat d'Etat en charge des Personnes Handicapées - [FOIRE AUX QUESTIONS](#) – 31 mars 2020  
Adultes et enfants en situation de handicap [Lien SEPH FAQ](#)

MEN Coronavirus – COVID-19 - [Vademecum continuité pédagogique](#) Mise à jour le 20 mars 2020  
[Lien Vademecum MEN](#)

Page EDUSCOL – Ressources Continuité pédagogique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers  
mise en ligne le 31 mars 2020 [Lien EDUSCOL](#)

**En cette période de confinement COVID 19,  
la Continuité pédagogique doit être assurée pour chaque élève à BEP en coopération avec les  
acteurs du soins qui assurent la continuité de l'accompagnement médico-social.**

Quels que soient leur âge et leur niveau de scolarisation, certains élèves ont des besoins éducatifs particuliers. Dans le cadre de la continuité pédagogique développée pour tous les élèves, une **attention personnalisée** doit être apportée selon les besoins spécifiques de chaque élève.

Tout comme en classe, l'enseignement dont ils bénéficient doit être un **enseignement adapté**.

L'ensemble des **membres de la communauté** est engagé à concourir à la réalisation de cette continuité pédagogique, comme pour tous les élèves, enrichi des **membres de l'ESS** réunie autour de chaque élève à BEP.

Les rôles de chacun des acteurs sont précisés dans les documents présentés en référence ci-dessus, émanant de notre ministère MEN ou du Secrétariat d'Etat aux Personnes Handicapés SEPH.

En poursuivant les propositions de **CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POUR TOUS** et le [Protocole d'accompagnement des enseignants, des élèves et de leur famille](#) proposé par la MIPES, [Lien MIPES](#), ce protocole complémentaire Elèves à Besoins Educatifs Particuliers affine les conditions de réalisation d'une **CONTINUITE PEDAGOGIQUE POUR CHACUN**.

Ce protocole **CONTINUITE PEDAGOGIQUE POUR CHACUN** engage l'ensemble des acteurs à coopérer pour s'entendre sur les modalités du lien Ecole Famille : les enjeux de cette continuité pédagogique, les formes et adaptations de cette Ecole à la maison, le rôle soutien du soin

Deux outils complètent cette présentation :

Une infographie : **Les gestes barrières à la rupture du parcours BEP**

Une fiche proposition de trame PPS COVID 19 à renseigner par et avec les acteurs autour de chaque situation BEP le nécessitant.

## Établir ensemble un agenda régulier de contacts

- Élève et famille
- Enseignants, Enseignants spécialisés, Enseignants référents
- Accompagnants scolaires AESH
- Partenaires du soin : [continuité de l'accompagnement médico-social](#)

La scolarisation des élèves BEP est souvent soutenue par des coordinateurs d'ULIS ou UEE, des AESH et par des partenaires du médicosocial. La coopération active à l'École est à réorganiser au service de ces continuités pédagogique et d'accompagnement médicosocial.

Plus encore que pour tous les élèves, **un lien régulier** avec l'élève et sa famille est primordial pouvant aller même jusqu'à des contacts **quotidiens assurés par les différents acteurs : enseignants, AESH et soin.**

L'établissement d'un **répertoire de contact**, tel et/ou @, entre la famille, l'École et le soin est important : la famille doit aussi pouvoir joindre les professionnels qui entourent son enfant.

La réactivation des **cellules départementales d'écoute Ecole Inclusive** mise en place à la rentrée dernière ainsi que la communication de **contacts nationaux ou territoriaux**, comme les cellules d'écoute psychologique sont nécessaires pour anticiper et remédier à des situations de débordement.

## S'entendre ensemble sur les objectifs de la continuité et la poursuite des aménagements pédagogiques

- Préservation du lien social
- Consolidation des acquis
- Proposition de nouveaux apprentissages

Pour une bonne compréhension et adhésion de l'élève, les **enjeux de cette continuité** doivent être définis ensemble selon les 3 niveaux indiqués ci-dessus afin de **réduire la pression sur l'élève et sa famille.**

La définition des modalités d'adaptation et les **conditions de travail** à la maison doivent aussi être partagées et communiquées à l'élève. Ces modalités sont à réactualiser si nécessaire, selon l'évolution de la situation.

## Rendre accessible l'école à distance


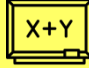
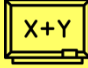
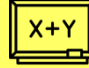
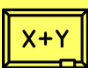











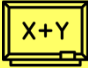

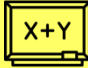
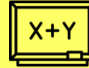
- Prendre en compte l'équipement et l'autonomie numérique de l'élève
- Proposer des contenus accessibles
- S'entendre sur un plan de travail hebdomadaire, ritualisé, anticipé
- Prioriser les attendus et encourager par des feed-back positifs

L'aisance numérique de l'élève et la hauteur de son équipement informatique sont des données premières qui orientent les formes de cette école à la maison. L'appui sur la télévision scolaire est aussi une réponse. La Poste offre aussi des solutions de distribution du matériel des Ecoles et d'échanges des travaux scolaires.

Le retour des enseignants sur les travaux produits se voudront réguliers, explicites et bienveillants.

Le site EDUSCOL et la plateforme de ressources CAP ECOLE INCLUSIVE, désormais en accès libre, proposent des ressources pédagogiques en ligne à la disposition des enseignants, des AESH et des familles afin de rendre les enseignements accessibles. En annexe un visuel présentant les points d'attention à la production d'écrits accessibles. [Lien Accessibilité des écrits](#)

**Exemple d'emploi du temps visuel et structuré** répondant aux besoins des élèves les plus jeunes élèves mais aussi aux élèves plus âgés pour lesquels le besoin de structuration de l'espace et du temps est important.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
 École	 École		 École	 École
Pause	Pause			Pause
 École	 10h30 Accompagnement médico-social	 10h Accompagnement école - Enseignant	 10h30 Accompagnement médico-social	 10h30 Accompagnement école - AESH
 Activité physique				 Activité physique
				
 École	 Visio avec classe		 École	 École

## Renforcer la confiance : Assurance des continuités administratives

- Maintien de l'activité des MDPH
- Réunion des ESS alimentées par un Gevasco actualisé
- Maintien des instances d'orientation et d'affectation

Les familles sont à rassurer sur les questions majeures de notation, évaluation, examens et orientation.

La tenue des réunions d'ESS est nécessaire pour les demandes MDPH appuyées sur des GevaSco actualisés. Les MDPH poursuivent leur activité sans accueil physique : les EPE et CDA sont tenues.

L'Éducation Nationale poursuit la préparation de rentrée avec les instances d'orientation et d'affectation

- Les Enseignants référents instruisent les dossiers de Première demande ou Renouvellement
- Les familles sont à rassurer sur le maintien de l'AEH/PCH pendant 6 mois si notification à échéance
- Les familles sont aussi à rassurer sur les poursuites d'accompagnement AESH en cas de notification non encore renouvelées à la rentrée prochaine ; La gestion PIAL devant permettre ces ajustements.